CC Charente Boëme Charraud (Siren : 241600469)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sireuil
Arrondissement	Angoulême
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1994
Date d'effet	29/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean REVEREAULT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16440 SIREUIL
Téléphone	05 45 92 63 11
Fax	05 45 90 69 47
Courriel	charente.boemecharraud@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 264

Densité moyenne	87,88

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Claix (211601018)	1 004
16	Mouthiers-sur-Boëme (211602362)	2 554
16	Plassac-Rouffiac (211602636)	412
16	Roullet-Saint-Estèphe (211602875)	4 293
16	Sireuil (211603709)	1 209
16	Trois-Palis (211603881)	923
16	Voeuil-et-Giget (211604186)	1 598
16	Voulgézac (211604202)	271

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies *Soutien et accompagnement d'actions initiées par les communes membres en partenariat avec l'ensemble des intervenants extérieurs compétents en ce domaine. Ces actions doivent concerner les énergies renouvelables et locales et avoir pour but d'augmenter et de promouvoir l'offre d'énergies inépuisables et décentralisées : solaire, biomasse, éolien, géothermie, bois.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales *Renforcement des équipements de lutte contre l incendie ; Traitement des déchets industriels banals ; Renforcement de la protection avec application pédagogique des zones naturelles d intérêt écologique et faunistique reconnues sur l ensemble du territoire communautaire ; Aménagement et entretien des chemins de randonnées intercommunaux ; Défense contre l incendie, sous forme de participation au service départemental d incendie et de secours pour assurer la sécurité des personnes et des biens ;*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *La communauté gère les zones d activités du Plessis et l espace Gutenberg situées sur la commune de Roullet-Saint-Estèphe ; elle crée, étend, aménage, entretient et gère de nouvelles zones d activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Structures d accueil d entreprises ; Création de tous nouveaux ateliers-relais et aménagement de friches, même hors des zones économiques ; Toutes mesures favorisant l accueil ou l extension d entreprises, le développement, la création et le maintien d emplois, les initiatives locales de formation et de qualification des hommes.*

Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires *Création et entretien des bâtiments scolaires élémentaires et préélémentaires comprenant les locaux pédagogiques et les locaux des restaurants scolaires. Sont exclus les services des écoles.*
- Activités péri-scolaires *Promotion et développement des initiatives d intérêt communautaire favorisant les services de proximité pour : les activités d accueil de la petite enfance ; les activités de loisirs des jeunes et les actions périscolaires : nouveaux temps d'activités périscolaires issu du décret du 26 janvier 2013, les garderies périscolaires, sont exclus du périscolaire le temps de restauration - cantine et les transports ; le fonctionnement des mercredis, petites et grandes vacances des centres de loisirs sans hébergement ;*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Promotion et développement des initiatives d intérêt communautaire favorisant les services de proximité pour les activités socio-culturelles ;*
- Activités sportives *Promotion et développement des initiatives d intérêt communautaire favorisant les services de proximité pour les activités sportives ;*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Zones d aménagement concerté impliquant la compétence communautaire du développement économique ;*
- Etudes et programmation *Mise à l étude d un schéma communautaire pour les nouveaux besoins en matière d assainissement ; Schéma de revitalisation du monde rural et de son bâti ; Etude, programmation et mise en place d un schéma de développement et d aménagement local qui définit les grandes orientations communautaires incluant un volet « Tourisme et Loisirs ». Il sera élaboré dans le cadre juridique d une charte intercommunale définie par les articles L. 5223-1 et L. 5223-2 du CGCT. Ce schéma sera traduit dans un document cartographique soulignant les différentes parties d aménagement communautaires retenues au vu des perspectives de développement et des objectifs communs retenus ;*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Ensemble du réseau de voirie communale à l exception des chemins ruraux ; réalisation de travaux sur la voirie départementale située en agglomération. Seuls seront concernés les travaux pouvant être réalisés avec permission de voirie du département ;*
Développement touristique
- Tourisme *Participation à la création, au fonctionnement de structures touristiques et soutien aux initiatives propres à développer le tourisme ; Mise en place d une politique d accueil (promotion, information), d animation et de loisirs.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Participer au PIG départemental ou tout autre dispositif similaire.*
Autres
- Autres *Organisation de tous réseaux de signalétique liés aux compétences communautaires (activités économiques, touristiques) ; Construction, entretien de logements intégrés dans des bâtiments réalisés par la communauté dans l'exercice de sa compétence économique - Développement des énergies renouvelables : création et délimitation de ZDE (zone de développement de l'éolien) -*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION (251602785)	SM ouvert	448 205
16	SYNDICAT "CHARENTE EAUX" (251601464)	SM ouvert	448 205
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060)	SM ouvert	366 587
16	SYND DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA CHARENTE dit CALITOM (251602660)	SM fermé	254 778
16	SYND MIXTE DE L'ANGOUMOIS (200022838)	SM fermé	147 556

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)